

# **Conditions Générales - MAYZEERA (Éducation canine & activités récréatives)**

## **1. Inscription et acceptation**

Toute réservation d'une séance ou d'une activité vaut acceptation des présentes Conditions Générales.

Elles sont disponibles publiquement sur mes réseaux sociaux.

## **2. Responsabilités du propriétaire**

Le propriétaire reste pleinement responsable :

- de son chien
- de ses actes
- des dommages causés à autrui, animaux, matériel ou personnes.

Les chiens doivent être identifiés, vaccinés et en bonne santé.

Tout problème de santé, traitement médical ou comportement particulier (réactivité, agressivité, harcèlement canin, etc.) doit être signalé avant la séance.

Chaque client est également entièrement responsable des amendes ou infractions générées par son chien. En cas d'amende collective impliquant plusieurs chiens, chaque client paiera sa part.

## **2bis. Assurances RC**

Il est obligatoire que chaque chien soit couvert par une assurance responsabilité civile en cas de dommages causés à d'autres chiens, personnes ou biens. La prise de rendez-vous ou toute inscription auprès de mes services vaut confirmation que le client est en règle avec cette assurance. En cas d'incident lié à un chien non assuré, le client lésé et le client responsable ne pourront en aucun cas se retourner contre moi.

## **3. Sécurité**

Pour la sécurité de tous :

- les chiens doivent être tenus en laisse sauf indication contraire,
- l'utilisation d'un collier plat correctement ajusté est recommandée,
- les colliers étrangleurs, électriques, à pointes ou tout outil coercitif sont interdits,

Je me réserve le droit d'interrompre une séance si la sécurité n'est plus garantie.

## **4. Chiens réactifs, agressifs ou harceleurs**

Les chiens présentant :

- réactivité,
- agressivité,

- comportements dangereux,
- harcèlement canin important (chiens insstants, oppressants, ingérables en groupe)

douvent être signalés à l'avance.

Je me réserve le droit :

- d'adapter la séance,
- de demander un équipement de sécurité (longe, muselière adaptée),
- d'interrompre ou refuser une activité si le risque est trop élevé.

Aucun remboursement n'est dû si le propriétaire n'a pas annoncé le comportement problématique.

## 5. Méthode de travail

J'utilise une méthode adaptive, respectueuse du chien, avec un cadre clair. J'axe mon travail sur l'autocontrôle du chien, le leadership du maître et les émotions véhiculées par celui-ci.

Je n'accepte pas les méthodes allant à l'encontre de la sécurité, de l'éthique et du bien-être animal.

Je n'accepte pas non plus les approches laissant le chien évoluer sans cadre, lorsque cela compromet la sécurité, la cohérence éducative ou la progression du duo.

## 6. Balades canines récréatives

Ces balades ne sont pas des balades éducatives, contrairement aux "balades éducatives collectives". (Les balades éducatives font partie d'un autre service distinct.)

Elles visent la socialisation, la dépense mentale et un cadre récréatif.

Le propriétaire garantit que son chien :

- peut évoluer en groupe,
- n'est pas dangereux,
- harceleur ou ingérable.

En cas de comportement inadapté, je peux demander une muselière ou exclure le chien de la balade sans remboursement si le maître ne m'avait pas préalablement informée.

Je me réserve le droit de rencontrer chaque duo maître/chien avant l'intégration du propriétaire dans le groupe de balade. Ceci dans le but d'analyser les interactions dudit chien avec les miens et d'établir un premier contact avec le maître pour que les règles du groupe de balade soient expliquées et clarifiées.

## 7. Paiements

Le paiement se fait en liquide avant la séance ou l'activité et en montant exact.

Si le client ne dispose pas du montant exact, un paiement par virement ou QR Code est possible. Des frais supplémentaires de 1,50 € seront appliqués uniquement si cette situation se répète plus de trois fois.

Aucun remboursement n'est prévu sauf cas exceptionnel décidé par moi-même.

## **8. Annulations**

Séances individuelles et activités (autres que balades récréatives) :

Plus de 48h à l'avance : report possible.

Moins de 48h : la séance est due.

Absence sans prévenir : séance due.

Balades canines récréatives :

Annulation moins de 24h avant = place due.

Absence sans prévenir = place due.

## **9. Conditions météo**

En cas de météo dangereuse (orage violent, canicule, verglas...), l'activité peut être reportée pour la sécurité du groupe.

La décision finale m'appartient.

## **10. Photos / vidéos**

Je suis la seule autorisée à publier des photos et vidéos réalisées durant les séances ou activités.

Le propriétaire peut me demander la non-diffusion de son image ou de celle de son chien.

Toute publication par un client nécessite mon autorisation préalable.

## **11. Matériel et environnement**

Le propriétaire reste responsable :

- de son matériel,
- des dégradations éventuelles,
- de ramasser les déjections de son chien.

## **12. Droit de refuser une prestation**

Pour des raisons de sécurité, de respect ou d'éthique, je me réserve le droit d'interrompre ou refuser une séance, sans obligation de remboursement si la situation est due au comportement du chien ou du propriétaire.

## **13. Tarifs et réductions**

Prestations et tarifs

Education individuelle : 50 € – 1h

Cours collectifs : 10 € – 1h

Balade canine récréative : 10 € – Durée indiquée en fonction de la balade

Avant toute intégration d'un chien de plus de 6 mois aux balades collectives, une rencontre préalable est obligatoire. Cette séance, d'une durée d'environ 30 à 40 minutes, permet d'évaluer le comportement du chien en présence de mes propres chiens et de présenter les règles de fonctionnement au propriétaire. Une participation de 5 € est demandée pour cette rencontre.

Dog walking : 18 € – 1h (environ 3 à 4 km selon le rythme du chien. Si la durée dépasse 1 heure, on arrondit à la demi-heure supérieure à partir de 15 minutes supplémentaires, chaque demi-heure étant facturée 5 €).

Agility collectif : 10 € – 1h (3 passages)

Agility individuel : 20 € – 25 min

Balade canine éducative : 20 € – 1h

Les tarifs s'entendent par chien.

Une cotisation annuelle de 35 € par famille sera demandée pour les cours d'agility uniquement, dans le but de couvrir partiellement les frais d'entretien du terrain et le matériel.

### Déplacements

Pour les séances à domicile à plus de 20 km du point de départ : 0,50 € par km supplémentaire au-delà des 20 km.

Pour le service de promenade ("dog walking"), les 15 premiers kilomètres sont gratuits. Au-delà, un tarif de 0,50 € par kilomètre s'applique. Le trajet entre le domicile du client et le lieu de balade – qu'il soit choisi par le client ou proposé par moi-même et validé par le client – est également soumis à ce tarif.

### Réductions et cartes de séances

Pour les cours collectifs, balades canines récréatives, agility collectif et individuel : réduction de 5 € à la 11e séance (après achat d'une carte de membre de 10 séances, payée intégralement à l'avance).

Les cartes sont valables uniquement pour les activités mentionnées ci-dessus.

Réduction pour plusieurs chiens

Pour les balades canines récréatives :

- 10 % dès 2 chiens du même propriétaire
- 15 % dès 3 chiens du même propriétaire

